CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée de Madame VAN DE WEGHE TRUST PESCHEUX Marie-Line, immatriculée sous le numéro SIREN 901 666 214 (« Le Vendeur ») auprès de consommateurs et d'acheteurs non professionnels (« Les Clients ou le Client »), désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur (« Les Produits »), à savoir :

- Des produits alimentaires locaux, produits par les agriculteurs eux-mêmes dans leur ferme ;
- De produits non alimentaires issus d'une production locale.

La fiche produit figurant sur le Site Internet permet de retranscrire les caractéristiques essentielles des produits ainsi que le prix. Les différences entre la présentation du produit sur le Site et le produit livré pouvant résulter de la qualité des photos ou des informations fournies à titre indicatives soumises à variation, ne pourront être interprétées comme des défauts de conformité et entraîner l'annulation de la vente hormis les cas dans lesquels elles portent sur une caractéristique essentielle du Produit et affectent sa qualité.

Les présentes Conditions Générales de Vente précisent notamment les conditions d'achat immédiat, de passation de commande, de paiement, et de délivrance des Produits commandés par les Clients.

Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes sur internet ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur au jour de la commande effectuée par le Client. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées sans aucune réserve avant son achat immédiat ou la passation de sa commande.

Toute condition contraire aux Conditions Générales de Vente opposée par le Client sera inopposable au Vendeur, à défaut d'acceptation expresse de sa part, et ce quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Aucune signature manuscrite ou électronique n'est nécessaire pour engager le Client, le fait pour ce dernier de cliquer sur le bouton "valider et payer" entraîne automatiquement l'acceptation par ce dernier des Conditions Générales de Vente.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les Conditions Générales de Vente sans préavis qui deviendront applicables aux ventes réalisées postérieurement à la modification.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGV.

Les coordonnées du Vendeur sont les suivantes :
- Adresse : 54 Villeneuve-Le-Perray - 77890 BEAUMONT-DU-GATINAIS
- n° téléphone : 07 70 21 29 63
- Email : mme-pescheux-marie-line@orange.fr
- TVA intracommunautaire : FR06901666214

ARTICLE 2 - Commandes

2.1 – Produits - disponibilités

Les Produits mis en vente par le Vendeur sont conformes à la réglementation et aux normes en vigueur en France et/ou dans l'Union Européenne à la date de leur livraison. Chaque Produit est présenté par un descriptif permettant au Client de connaître ses caractéristiques essentielles conformément à l'article L. 111-1 du Code de la consommation ; les photos et illustrations n'ont toutefois qu'une valeur indicative.

Le poids des fruits et légumes, des Produits à la découpe et des produits vendus à la pièce mis en vente par le Vendeur, est susceptible de varier dans une fourchette de +/- 7 % par rapport aux quantités indiquées sur le descriptif, sans qu'une telle variation puisse entraîner une modification du prix de la commande.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis son offre. En conséquence, les produits ne sont disponibles que tant qu'ils figurent sur le Site et dans la limite des stocks. En cas d'indisponibilité du produit après la passation de la commande, le Client sera informé par mail. Il pourra, à son choix, soit bénéficier d'un avoir d'un montant équivalent à faire valoir sur une prochaine commande, soit choisir de retirer le produit à une date ultérieure au point de collecte et aux jours et heures proposés par le Vendeur.

Certains produits commandés par le Client pourraient ne plus être disponibles le jour prévu du retrait en raison d'aléas climatiques, de l'indisponibilité des produits chez les fournisseurs ou pour toute autre cause. Dans cette hypothèse, le Vendeur informera le Client dans les plus brefs délais par courrier électronique, SMS ou téléphone et lui proposera soit un avoir d'un montant équivalent à faire valoir sur une prochaine commande, soit de retirer le produit à une date ultérieure au point de collecte et aux jours et heures proposés par le Vendeur.

2.2 – Processus de commande

Les commandes de Produits sont effectuées soit via le Site Internet (https://www.lepanierdufermier.fr) soit sur place en point de collecte se situant à l'adresse suivante : 17 Place Jean Jaurès – 77140 NEMOURS.

Lorsque les commandes sont effectuées au point de collecte ci-dessus indiqué, le paiement de l'intégralité du prix de la commande s'effectue en espèces au jour de la commande. Le retrait de la commande s'effectue aux jours et heures proposés par le Vendeur dans un délai de 4 jours minimum à la suite de la commande.

Lorsque les commandes sont effectuées via le Site Internet, les informations contractuelles, présentées au Client en langue française, feront l'objet d'une confirmation au moment de la validation par le Client de sa commande ainsi que le choix des produits, jours de retrait et coordonnées indiquées par le Client.

Le Client est entièrement responsable des informations saisies lors de sa commande. A défaut d'être complètement renseignée, la commande ne peut être validée.

En conséquence, la responsabilité du Vendeur ne saurait être recherchée ni engagée dans le cas où il serait dans l'impossibilité d'exécuter la commande en raison d'erreurs, imprécisions ou omissions relativement à ces informations.

La passation d'une commande, lorsqu'elle est réalisée via le Site Internet, passe au préalable par :

a. la création d'un compte client permettant au Client de s'identifier par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe qu'il aura choisi. Ces informations étant strictement personnelles, elles devront être gardées confidentielles par le Client. Le Client reconnait expressément que la saisie de ces données à caractère personnel vaudra identification de sa part. Le Client sera seul responsable de l'accès au Service grâce à ses identifiants et mot de passe, sauf preuve d'une utilisation frauduleuse qui ne lui serait pas imputable. Il est responsable des restrictions d'accès à son ordinateur, tablette, smartphone ou outil connecté et de toutes les activités effectuées depuis son Compte Client avec ses identifiants.

Lors de la création de son compte, le Client devra remplir le formulaire d'inscription sur lequel il indiquera toutes les coordonnées demandées.

En cas de perte, de détournement ou d'utilisation frauduleuse de son identifiant et/ou de son mot de passe, le Client s'engage à en avertir immédiatement le Vendeur.

Pour des raisons de sécurité, le Vendeur n’a pas accès aux mots de passe choisis par les Clients, ces derniers étant cryptés. Le Vendeur ne saurait donc les communiquer directement aux Clients. Les identifiants ne peuvent être changés qu’à l’initiative du Client. Si le Client a perdu ou souhaite changer son mot de passe, il doit cliquer sur le lien « mot de passe oublié » pour générer un nouveau mot de passe. Si le Client découvre ou a des raisons de croire que son mot de passe est connu de quelqu’un d’autre, ou qu’il est utilisé ou susceptible d’être utilisé de manière non autorisée, il doit en informer le Vendeur immédiatement.

L’accès par le Client à son Compte Client est conditionné à son acceptation expresse et au respect des CGV.

Le Vendeur ne dispose d’aucun pouvoir de contrôle de la véracité des informations transmises par les Clients pour la création du Compte Client. En conséquence, le Vendeur ne saurait être tenu responsable de fausse déclaration ou d’usurpation d’identité effectuée par les Clients. Les Clients s’engagent à fournir au Vendeur des informations exactes mises à jour en fonction de leurs modifications dans le temps.

b. la sélection des produits choisis afin de remplir le panier de commande

c. la validation de commande après l’avoir vérifiée et après avoir choisi un point de collecte, une date et une heure pour le retrait de sa commande en fonction des jours, heures et points de collecte proposés.

d. le paiement dans les conditions prévues aux présentes.

e. la confirmation de sa commande et de son règlement.

Conformément à la loi, cette commande n’est réputée conclue qu’à compter de l’envoi par le Vendeur et par e-mail d’un accusé de réception de commande. Cet e-mail reprendra les informations visées ci-dessus.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Lorsque la commande est effectuée via le point de collecte, elle n’est réputée conclue qu’à compter du paiement d’un acompte équivalent à l’intégralité du prix de la commande en espèces au jour de la commande.

Le Vendeur n'a pas vocation à vendre les Produits à des professionnels, mais uniquement à des consommateurs ou des non professionnels, pour leurs besoins personnels.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 3 - Tarifs

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le Site Internet du Vendeur (en annexe aux présentes Conditions Générales de Vente), au jour de l'achat immédiat ou de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur le catalogue tarif du Vendeur, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

D'éventuelles commandes spécifiques du Client peuvent être envisagées. Le cas échéant, elles feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci. Les devis établis par le Vendeur sont valables pour une durée de (*à déterminer)*, à compter de leur date d'établissement. La commande sur devis n'est considérée comme acceptée qu'après le versement d'un acompte de *50* % du montant de la commande.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de l'enlèvement ou de la délivrance des Produits commandés. La facture sera également disponible dans l’espace personnel du Client.

Toute annonce de réduction de prix devra indiquer le prix pratiqué par le Vendeur avant l'application de la réduction de prix, ce prix antérieur étant défini comme le prix le plus bas pratiqué par le Vendeur à l'égard de tous les Clients au cours des trente derniers jours précédant l'application de la réduction de prix.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par le Client par carte bancaire (cartes bancaires CB, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires) pour les commandes réalisées sur le Site Internet, ou en espèces pour les commandes réalisées directement au point de collecte sis 17 Place Jean Jaurès – 77140 NEMOURS.

Tout paiement en ligne sur le Site Internet se fait via le prestataire de service de paiement Paybox, soumis à toutes les obligations légales et règlementaires applicables aux Établissements de Paiement relevant de la juridiction française.

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

ARTICLE 5 – Retrait de commande

La délivrance des Produits s'entend du transfert au Client de la possession physique ou du contrôle des Produits commandés.

Le Client devra présenter le bon de commande ou le mail de confirmation de commande par tout moyen lors du retrait.

Conformément aux dispositions de l'article L 216-4 du Code de la consommation, la délivrance des Produits s'accompagne de la remise de la notice d'emploi lorsqu'elle est nécessaire.

Les Produits faisant l'objet d'une commande devront être retirés dans le point de collecte et aux jours et heures choisis par le Client lors de la commande.

En cas d'empêchement, le Client devra prévenir le Vendeur dans les meilleurs délais par quelques moyens que se soit.

A défaut de retrait de la commande par le Client le jour de retrait prévu, le Vendeur s'octroie le droit de remettre les produits réservés par le Client en vente le lendemain et ne procèdera à aucun remboursement de la commande.

Il appartiendra au Client de vérifier les produits au moment même de leur retrait. En conséquence :

- En cas de produits manquants ou abîmés, le client devra faire toutes constatations nécessaires lors de la réception des produits sur le bon de retrait et notifier immédiatement ses observations au service client du Vendeur afin qu'une solution soit trouvée dans les meilleurs délais.
- En cas de non-conformité des produits retirés par rapport aux produits commandés ou au bon de livraison, le client devra immédiatement retourner à ses frais et à ses risques le produit non conforme et formuler ses réclamations par écrit au plus tard dans les trois (3) jours du retrait des produits au siège social du Vendeur.

ARTICLE 6 – Clause de réserve de propriété

Le Vendeur se réserve la propriété des produits jusqu'à complet paiement du prix facturé.

ARTICLE 7 - Responsabilité du Vendeur - Garanties

Les Produits proposés à la vente sont conformes à la réglementation en vigueur en France et ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Le Client bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés.

Le Vendeur garantit les produits conformément aux dispositions légales applicables et pouvant résulter, le cas échéant, du Code civil (articles 1641 à 1649 et 2232) ou du Code de la consommation (articles L.217-4 à L.217-13), sur présentation de la facture d'achat ou confirmation de commande sur le Site.

Toute réclamation devra être adressée au Vendeur par le Client par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège social du Vendeur figurant en tête des CGV. Toute réclamation reçue par le Vendeur sera traitée dans un délai raisonnable à compter de leur réception.

En raison de la nature périssable de certains produits vendus, toute réclamation portant sur ces produits devra être effectuée par le Client dans un délai de 48h à compter du retrait par le Client des produits périssables concernés.

De même, en raison de la nature périssable de certains produits vendus, le Client s'engage à veiller à ce que la chaîne du froid ne soit pas rompue afin d'éviter tout risque sanitaire. En cas de rupture de la chaîne du froid par le Client, le Vendeur se décharge de toute responsabilité.

ARTICLE 8 - Propriété intellectuelle

Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc, réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Produits au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites photographies, présentations, études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 9 - Exécution forcée en nature

En cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à ses obligations, la Partie victime de la défaillance dispose du droit de requérir l'exécution forcée en nature des obligations découlant des présentes. Par dérogation aux dispositions de l'article 1221 du Code civil, le créancier de l'obligation pourra poursuivre cette exécution forcée après une simple mise en demeure, adressée au débiteur de l'obligation par *lettre recommandé avec accusé de réception* demeurée infructueuse, sauf si celle-ci s'avère impossible ou s'il existe une disproportion manifeste entre son coût pour le débiteur, de bonne foi, et son intérêt pour le créancier.

ARTICLE 10 - Exception d'inexécution

Les Parties déclarent renoncer expressément à se prévaloir des dispositions des articles 1219 et 1220 du Code civil du régime de l'exception d'inexécution qui y est prévu, sauf en ce qui concerne la garantie légale de conformité des Produits délivrés par le Vendeur conformément aux dispositions de l'article L 217-8 du Code de la consommation.

Par conséquent, elles s'engagent à exécuter pleinement et intégralement les présentes même en cas de manquement de la part de l'une ou de l'autre.

Cependant, si l'empêchement était définitif ou perdurait au-delà 30 jours à compter de la constatation de l'empêchement, les présentes seraient purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article « Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations ».

ARTICLE 11 - Force majeure

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil ou d'aléas sanitaires ou climatiques exceptionnels indépendants de la volonté des Parties.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de 30 jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire. Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de 30 jours, les présentes seront purement et simplement résolues selon les modalités définies à l'article « Résolution pour force majeure ».

ARTICLE 12 - Résolution du contrat

12.1 – Résolution pour imprévision

La résolution pour l'impossibilité de l'exécution d'une obligation devenue excessivement onéreuse ne pourra, nonobstant la clause Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, intervenir que 7 jours après la réception d'une mise en demeure déclarant l'intention d'appliquer la présente clause notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

12.2 - Résolution pour inexécution d'une obligation suffisamment grave

La Partie victime de la défaillance pourra, nonobstant la clause Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre Partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie Défaillante, la résolution fautive des présentes, que 7 jours après la réception d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

12.3 - Résolution pour force majeure

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra, nonobstant la clause Résolution pour manquement d'une partie à ses obligations figurant ci-après, avoir lieu que si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de 30 jours. La résolution n’aura lieu que 7 jours après la réception d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Toutefois, cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

12.4 - Dispositions communes aux cas de résolution

Il est expressément convenu entre les Parties que le débiteur d'une obligation de payer aux termes de la présente convention, sera valablement mis en demeure par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil.

En tout état de cause, la Partie lésée pourra demander en justice l'octroi de dommages et intérêts.

ARTICLE 13 - Droit applicable - Langue

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent entre le Prestataire et le Client sont régies par et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 - Litiges

En cas de contestation relative aux CGV et plus généralement aux contrats conclus via le site https://www.lepanierdufermier.fr, le Vendeur s'efforcera de résoudre avec le Client, dans un délai d'un mois, le différend à l'amiable.

Si le différend n'a pu être résolu entre le Vendeur et le Client, ce dernier peut, dans les conditions des articles L.612-1 et suivants du Code de la consommation, saisir un médiateur.

À défaut de solution amiable trouvée dans ce délai, les tribunaux de Melun seront exclusivement compétents, quels que soient le lieu de livraison, le mode de règlement et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

ARTICLE 15 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le Client reconnaît avoir été informé par le Vendeur de manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente, préalablement à la passation de la commande et conformément aux dispositions de l'article L111-1 du Code de la consommation

- sur les caractéristiques essentielles des Produits et notamment les spécifications, illustrations et indications de dimensions ou de capacité lui permettant d'acquérir les Produits en toute connaissance de cause, notamment en ce qui concerne leurs conditions d'utilisation. Les photographies et graphismes présentés ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du Vendeur. Le Client est tenu de se reporter au descriptif de chaque Produit afin d'en connaître les propriétés et les particularités essentielles ;
- sur le prix des Produits ou, en l'absence de paiement d'un prix, sur tout avantage procuré au lieu ou en complément de celui-ci ;
- en l'absence d'exécution immédiate de la vente, sur les délais de délivrance des Produis commandés ;
- sur l'identité du Vendeur et l'ensemble de ses coordonnées ;
- sur l'existence et les modalités de mise en œuvre des garanties (garantie légale de conformité, garantie des vices cachés, éventuelles garanties commerciales) et le cas échéant, sur le service après-vente ;
- sur la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation, dans les conditions prévues au Code de la consommation ;
- sur les modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes et, le cas échéant, sur les coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, l'existence de codes de bonne conduite et les cautions et garanties financières ;
- sur les moyens de paiement acceptés ;

Le fait pour le Client, d'effectuer un achat immédiat ou de commander un Produit emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

ARTICLE 16 – Rétractation en vertu des articles L121-1 du Code de la Consommation et suivants

Le Client dispose d'un délai de quatorze jours calendaires pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 121-21-3 à L. 121-21-5. Le délai de 14 jours court à compter du jour de la conclusion du contrat. Le Client informe le Vendeur de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai prévu, le formulaire de rétractation ci-dessous ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Ce droit de rétractation ne peut s'appliquer aux denrées périssables ou détériorables, sauf produit alimentaire avec une date de durabilité minimale (DDM), ni aux produits ayant fait l'objet d'une personnalisation, ni aux biens ouverts et non retournables pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

Dans le cadre de l'application de son droit de rétractation, le Client pourra soit :

- retourner le(s) produit(s) concerné(s) par le moyen de son choix avec la facture d'achat et à ses frais au siège social du Vendeur ;
- se présenter sur le lieu de retrait aux horaires d'ouverture avec la facture d'achat.

Les frais d'envoi ou de retour sont à la charge du Client. Le retour du ou des produits s'effectue dans leur emballage d'origine et en bon état. Tous produits endommagés, abîmés, incomplets ou salis ne seront pas remboursés.

En cas d'exercice du droit de rétractation, le Vendeur est tenu au remboursement ou avoir au profit du Client des sommes qu'il a versées sans pénalité. Le remboursement est dû dans un délai maximum de quatorze jours suivant la date de réception ou de remise du produit par le Client.

En cas de retours anormaux ou abusifs, le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande ultérieure.

ARTICLE 17 – Traitement des données

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Prestataire en vue de l'exécution du contrat. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires, soit :

- Données nécessaires à la gestion des commandes et à la facturation : pendant toute la durée de la relation commerciale et dix (10) ans au titre des obligations comptables.
- Données relatives aux moyens de paiement : ces données ne sont pas conservées ; elles sont collectées lors de la transaction et sont immédiatement supprimées dès le règlement de l'achat.

Le responsable du traitement des données est l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée de Madame VAN DE WEGHE TRUST PESCHEUX Marie-Line, seule destinataire des données, et dont les coordonnées sont indiquées à l'ARTICLE 1 des présentes.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions.
Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus.
Si le Client estime que ses droits ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

A l'attention de XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat pour la commande ci-dessous :
Commandé le .....
Nom du consommateur.....
Adresse du consommateur .....
Date .....
Signature du consommateur :